

Elections municipales de GRANVILLE : réponses d' A. JUIN

1 - La Ville à Vélo a diffusé début 2005 un document intitulé « Plan Vélo - Propositions pour Granville ». Si vous avez pris connaissance de ce document, quelle est votre appréciation globale ?

**Réponse** - C'est un objectif raisonnable, une base de réflexion sérieuse sur la constitution de circuits cyclables dans la ville.

2 - La Ville à Vélo plaide pour que Granville devienne une ville cyclable, pour la qualité de ville et pour la protection de l'environnement. Granville cyclable : si vous êtes élu, est-ce que ce sera un objectif de votre municipalité ?

**Réponse** – Granville cyclable est effectivement un objectif de notre projet pour Granville.

J'y vois au moins deux avantages, diminuer la circulation automobile là où la sécurité des cyclistes est assurée, constituer un argument touristique supplémentaire avec un lien fort vers les richesses de l'arrière pays trop souvent méconnues.

3 – Nous suggérons que la prochaine municipalité dote Granville d'un schéma directeur Déplacements Doux (piétons, vélos, TC) en s'inspirant au besoin de notre Plan Vélo. Pensez-vous possible d'élaborer un tel schéma directeur dans la première année de votre mandat ?

**Réponse** – Si nous sommes élus, nous ferons une relecture du PLU et nous intégrerons notamment dans ce document de planification nombre de mesures tendant au développement des liaisons douces entre quartiers mais aussi entre les communes voisines telles que Saint Pair, Donville, Yquelon, et Saint Planchers pour plus de cohérence.

4 – Etes-vous favorable à un schéma directeur vélo au niveau de l'agglomération ?

**Réponse** : Si le terme de schéma directeur est sans doute inapproprié, il exprime bien en revanche, les objectifs que nous proposons de poursuivre dans le projet précédent. Il faut une réelle cohérence intercommunale et rechercher à l'échelle de l'intercommunalité. Pour le moins privilégier des circuits d'intérêt touristique destinés aux piétons et aux vélos.

5 - La Ville à Vélo propose la création d'une zone 30 dans le centre ville, dans un secteur allant approximativement de la gare au port et du casino au CRNG. Etes-vous favorable ?

**Réponse** – La zone 30 dans le centre ville est inscrite dans notre projet, sa définition devra toutefois se faire en concertation avec les commerçants mais être assez étendue pour être significative.

6 - Etes-vous favorable à l'idée de créer des parkings à voitures en marge du centre pour permettre aux automobilistes d'y laisser leurs voitures et de continuer à pied, ou en navette de TC ?

**Réponse** – La création de parkings de périphérie constitue également un de nos objectifs ainsi que la mise en place d'un service d'autobus digne de ce nom (minibus) et de prix suffisamment modéré pour être attractif.

7 – La Loi sur l'Air dispose qu'à l'occasion de toute rénovation ou création de voirie le gestionnaire doit prévoir un aménagement cyclable (article L228.2). Quelle est votre attitude à ce sujet ?

**Réponse** – Bien que les dispositions de la loi sur l'air ne semblent pas concerner notre agglomération, il me paraît économiquement plus raisonnable de prévoir lorsque c'est techniquement possible des aménagements nécessaires à la circulation des vélos.

8 - La Ville à Vélo propose la réalisation de bandes cyclables sur les principales pénétrantes et sur certaines transversales. Qu'en pensez-vous ?

**Réponse** – Les bandes cyclables peuvent en effet constituer une réponse, la recherche de sites propres doit être toutefois possible suivant le caractère des voies ou la nature du trafic.

9 – L'axe cyclable Haute Lande – Lycées est bien avancé, mais il manque un maillon (entre le Bd du Québec et la Maison Brûlée). Vous semble-t-il possible de régler ce problème ?

**Réponse** – En effet ce maillon manquant pourrait sans doute être réalisé en site propre notamment au travers d'une requalification paysagère végétalisée de la route de Villedieu dans cette partie.

10 – Nous proposons des itinéraires vélo Bis empruntant des rues calmes. Etes-vous d'accord pour baliser des itinéraires vélo bis ? Etes-vous d'accord pour baliser un itinéraire à partir de l'arrivée de la future voie verte pour accéder au centre-ville et au port ?

**Réponse** – Si la solution des itinéraires vélo bis peut être attrayante sous condition de sécurité, elle peut faire l'objet d'expériences dans un objectif de pérennisation.

Un itinéraire à partir de la voie verte jusqu'au port s'impose, il ne peut que constituer un atout touristique.

11– Nous demandons une voie douce piétons cyclistes au Val ès Fleurs, entre le nouveau CMS et l'école Lanos. La ville a fait des études à ce sujet, mais la réalisation tarde. Etes-vous d'accord pour réaliser cette liaison ? Délai approximatif ?

**Réponse** – Un aménagement doux du Val ès Fleurs est un axe fort de notre projet. La liaison pourrait toutefois être encore plus étendue et notamment en fonction de ce que l'on fera du site de la SOFERTI. Il paraît possible de rejoindre Donville, voire même Yquelon en second lieu. La partie du Val ès Fleurs ne nécessitera que peu d'aménagement, elle devra toutefois être incluse dans une programmation pluriannuelle. Elle peut constituer une priorité.

**12** – *Pour éviter aux cyclistes des détours pénibles, on peut créer des double sens cyclables à la place de certains sens uniques. C'est prévu dans les recommandations pour les aménagements cyclables (Ministère de l'Équipement). De nombreuses villes en ont (parmi Caen, Rennes, Nantes, Strasbourg, Grenoble), et ce n'est pas accidentogène. Qu'en pensez vous pour Granville ?*

**Réponse** – Ce type d'aménagement peut sans doute être appliqué aux voies dont le gabarit et la circulation le permettent. Sous réserve de ne pas porter préjudice à la sécurité, il n'existe pas d'a priori pour ne pas l'expérimenter.

**13** – *Que pensez-vous de l'idée de rendre piétonnier le cœur de ville (notamment le bas de la rue Couraye)*

- *lors de manifestations ponctuelles (fête de la musique, future fête des déplacements doux...)*
- *une fois par mois ?*
- *la samedi matin ? le samedi toute la journée ?*

**Réponse** – La piétonnisation du centre ville peut être une expérience intéressante notamment lors de manifestations exceptionnelles ou le jour de marché. Ceci devra toutefois se faire progressivement et en concertation avec la population.

**14** – *Le vol est l'un des freins à l'utilisation de la bicyclette. La bonne solution, c'est l'arceau appuie vélo qui permet d'appuyer le vélo et de cadencasser le cadre. A notre avis, il faudrait 150 arceaux à Granville. Envisagez vous d'installer des arceaux pendant votre mandat ? Combien approximativement ?*

**Réponse** – L'installation de parcs de stationnement des cycles est un corollaire des circulations. Il existe diverses solutions pour sécuriser le stationnement des cycles par rapport aux vols. Il y aura sans aucun doute une progressivité et une innovation à rechercher pour l'installation de ces équipements dans la ville. L'installation des ces équipements sera à prendre en compte dans la programmation pluriannuelle des travaux des voies cyclables. Seront sollicités les principales enseignes commerciales dans le cadre de l'accueil de leur clientèle.

**15** – *Pour que les résidents d'habitations collectives puissent utiliser le vélo, il faudrait qu'ils disposent d'un garage à vélo dans l'immeuble. A votre avis, est ce possible d'adapter les règles d'urbanisme dans ce sens ? (Cela est prévu par la loi SRU)*

**Réponse** – Pour l'équipement des locaux privés de garages à vélo, 2 actions sont possibles :

- probablement dans le cadre réglementaire du PLU récemment adopté que nous nous proposons de reconsidérer,
- dans toutes les opérations initiées par la ville avec des promoteurs publics ou privés dans le cadre des conventions de vente rapporté à la nature des travaux construits.

**16** – *Le club des Villes Cyclables rassemble 200 villes (dont 30 petites villes) qui désirent promouvoir le vélo comme mode de déplacement. Si vous êtes élu, déciderez vous l'adhésion de Granville au Club des Villes Cyclables ?*

**Réponse** – Si l'adhésion à un club peut constituer un réseau d'échange d'expérience, cette initiative retient toute mon attention.

**17** – *La municipalité a réalisé plusieurs aménagements cyclables depuis 3 ans. Lequel de ces trois commentaires correspond le mieux à votre position ?*

- *C'est bien, il faut continuer,*
- *Granville est en retard, on devrait accélérer,*
- *Ce sont des dépenses inutiles des deniers publics.*

**Réponse** – Sur le bilan entrepris par la municipalité sortante, on peut considérer que le point 2 est celui qui correspond le mieux à la situation.

Je déplore que la piste cyclable réalisée route de Villedieu en 1983 fut abandonnée seulement au terme de quelques mois.

**18** – *Les transports en commun et le vélo sont complémentaires pour désengorger la circulation. L'agglomération de Granville pourrait être équipée de minibus (aussi peu polluants que possible) afin que le public ait réellement le choix du mode de déplacement, au moins pour les itinéraires les plus fréquentés. Avez-vous des projets dans ce domaine ?*

**Réponse** – L'un de nos objectifs est la mise en place d'un réseau de transport en commun de type minibus. D'autres réflexions figurent dans notre projet notamment sur l'éventualité d'une réalisation partagée de la voie ferrée portuaire au moins jusqu'au Cours Jonville.